

J'ACTIVITE RAPPORT

Ar Roc'h

4 route du Gacet - 35830 BETTON

Tél: 02.99.64.69.69 contact@ar-roch.fr www.ar-roch.fr SIREN: 777 665 357 dons-legs@ar-roch.fr

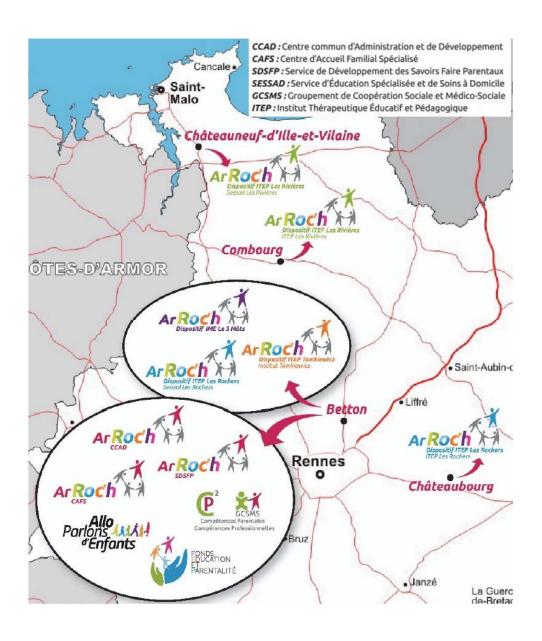
https://fddeducationetparentalite.espacedons.com

Sommaire

Introduction	2
1 – L'organigramme	2
Vie Associative	3
1 – Le Bureau 2 – Le Conseil d'Administration 3 – L'assemblée Générale Le rapport moral du Président 4 – Les documents associatifs 5 – Le réseau et les partenaires 6 – Les évènements majeurs	3 4 5 6 9 10 12
Le Centre Commun d'Administration et de Développement CCAD)	13
1 – Le Rapport du Directeur Général	13
2 – La Gestion administrative	15 15
Le Bilan social La formation	15 18
Instances représentatives du Personnel	19
3 – La gestion financière	20
Bilan financier	20
Investissements	22
4 – La communication	24
5 – Les services transversaux	30
Allo parlons d'enfants	31
Service de Développement des savoir-faire parentaux	36
Pôle Ressources Loisirs Handicap	41
Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS)	43
6 – Les Projets de l'association	48
Le Glossaire	49

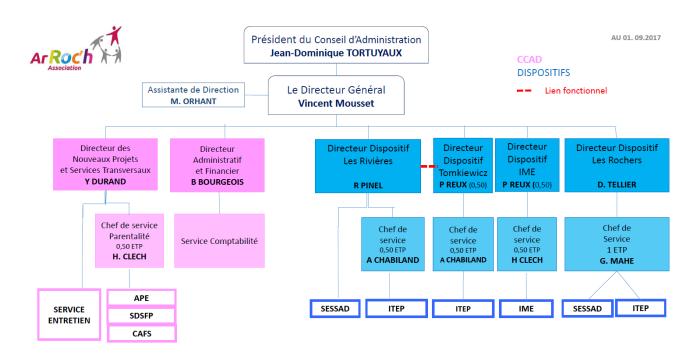
Ar Roc'h...

EN ILLE-ET-VILAINE



Introduction

1 - L'ORGANIGRAMME



Vie Associative

1. LE BUREAU

Le bureau correspond au pouvoir exécutif de l'association. C'est une forme restreinte d'administration. Les missions du bureau consistent généralement en des missions de gestion courante, définies par les statuts.

Il se réunit tous les deux mois.

LE BUREAU EST COMPOSE DE 10 MEMBRES ELUS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : Jean-Dominique TORTUYAUX

Vice-Présidents : Jean BERTHOLET - Alain COULON - André GUERIN

Secrétaire Général : Bertrand PRIOL

Secrétaire Général Adjoint : Daniel GOISBEAU

Trésorier : Noël COATMELLECTrésorier Adjoint : Bertrand PRIOL

Michel LEFEUVRE

Marie-Madeleine SIX

Françoise LE TALLEC

Un administrateur est invité aux réunions du Bureau en qualité de conseiller technique.

LES SEANCES

- 17 février 2017
- 24 mars 2017
- 11 septembre 2017
- 11 octobre 2017
- 4 décembre 2017

2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration assure la gouvernance de l'association. Le président en concertation avec le directeur général propose l'ordre du jour et un procès-verbal précise les décisions qui ont été prises pour l'association en fonction des points abordés.

Il se réunit 3 à 4 fois par an en présence du directeur Général

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSE DE 20 MEMBRES (DONT 10 ELUS AU BUREAU)

Tristan BEAULIEU
Nathalie FLEURENCE
Benoît HAURAY
Franck GAUBERT
Jean-Yves GENESLAY
Marie-Laure GIVONE
Jacky LE ROY
Gilles NOTTEBART
Joël RENAULT
Jocelyne ROUGIE

LES SEANCES

26 avril 2017 17 octobre 2017

LES SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

- Approbation des compte-rendu des Conseils d'Administration
- Arrêtés des comptes
- Présentation budgétaire 2018
- Orientations stratégiques et nouvel organigramme au 01 septembre 2017
- Actualité des établissements et services et appels à projet en cours.
- Préparation de l'AG du 28 juin 2017
- Mandats et délégations des administrateurs
- Composition des commissions et groupes de travail
- Dossier CPOM 2018-2022 et projets suivants :
 - Projet architectural « Les Rochers »
 - Antenne de proximité et 16/25 ans
- Appel à candidature IME (autisme)
- Missions de Lionel Deniau et fête de départ

3. L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an et est ouverte aux administrateurs, aux membres de l'association, aux salariés et aux partenaires invités. Une assemblée générale extraordinaire peut être organisée en cas de projet spécifique ou d'évènement nécessitant une prise de décision de cette instance.

L'ASSEMBLEE GENERALE EST COMPOSEE DE MEMBRES - PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES

- 33 membres personnes physiques (dont 20 administrateurs)
- 5 personnes morales

En 2017, l'Assemblée Générale s'est réunie le 28 juin 2017 dans les locaux de l'association.

Lionel Deniau, en sa qualité de directeur général a présenté, pour la dernière fois, le rapport d'activités des établissements et services.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

(Rapport moral présenté à l'assemblée générale du 14 juin 2018)

« Mesdames, Messieurs, Mes chers Amis,

Pour ce premier rapport moral, je paraphraserai un ancien Président de la République : « *le changement dans la continuité* » ou plutôt « *la continuité dans le changement*. »

Continuité, en effet, dans la gouvernance de notre Association, malgré l'arrivée d'un nouveau binôme Président- Directeur Général ; des valeurs identiques :

 Humanisme – tolérance - respect de la dignité des personnes, de leur expression, de leur citoyenneté -promotion de l'accompagnement des personnes pour un parcours de vie cohérent et continu, avec inclusion scolaire.

Ces valeurs sont portées par les équipes professionnelles mais aussi par le Conseil d'Administration.

Notre conseil a été renforcé, il y a un an, par l'arrivée de 3 nouveaux administrateurs : Madame Fleurance, petite fille de Madame David, notre fondatrice, Messieurs Le Roy, ex parent, et Beaulieu, ex usager. Les administrateurs se sont mobilisés toute l'année, soit en séance du conseil, soit en commissions, soit en bureau ou dans diverses réunions ou représentation. Je les en remercie chaleureusement.

Il y a un an, Françoise LE TALLEC, notre Présidente, définissait deux priorités pour notre association : « Il devient urgent de prendre conscience que notre association s'inscrit sur un territoire. » La deuxième priorité était le développement de l'association. Ces deux priorités ont guidé notre action.

Avec la mise en place du DITEP, nous sommes dans la continuité de nos valeurs, mais dans le changement de notre organisation, voire de nos métiers. « C'est le territoire, la porte d'entrée » pour reprendre une expression de Vincent MOUSSET, et « non plus l'éducatif, le thérapeutique, le pédagogique qui structurent notre organisation », même si ces trois missions nous incombent toujours. Je laisserai Vincent Mousset et les membres de son équipe développer ce point plus en détail, mais cela veut dire que l'on accompagne les jeunes au plus près de leur lieu de vie et de scolarisation, avec moins d'internat et plus d'ambulatoire, mais avec plus de jeunes à accompagner.

Cela impacte les projets de vie des jeunes, notre organisation, nos métiers, mais cela impacte aussi nos projets immobiliers. C'est une des raisons qui nous a incités à quitter Châteauneuf pour nous implanter à Saint-Malo, près des écoles, collèges, mais aussi près de la gare et de la médiathèque (le déménagement est prévu cet été.) C'est aussi ce qui nous conduit à nous implanter à Fougères.

C'est ce qui nous conduit à réfléchir, non sur l'opportunité, mais sur le cahier des charges des travaux de reconstruction de Châteaubourg., chantier perçu, enfin, comme prioritaire pars l'Ars.

Cela implique une réécriture des projets et donc une réécriture du projet associatif dans un objectif de cohérence. Le dernier bureau a désigné ses représentants pour participer à un groupe de travail.

Bien sûr, le DITEP est au cœur de notre Contrat d'Objectifs et de Moyens (CPOM). La fin de l'année a permis de le finaliser, il a été signé par le Directeur Général de l'Ars en début et il est applicable depuis le 1^{er} janvier 2018. Il comporte 3 axes stratégiques et 12 fiches d'objectifs opérationnels. Nous prenons bien sûr l'engagement de respecter les orientations politiques nationales, régionales et territoriales. En contrepartie l'Ars sécurise nos financements.

S'inscrire sur des territoires, c'est aussi développer des partenariats.

Le GCSMS, groupement de coopération sociale ou médico-sociale, « Compétences Parentales, Compétences Professionnelles » a été créé entre Ar Roc'h et l'Adapei 35. C'est ce GCSMS qui a gagné l'appel à projet sur le « Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées ». Celui-ci a près de 10 mois d'existence et a pris un bon départ pour accueillir des personnes « sans solution ». Notre groupement commence à être bien identifié. C'est lui qui a été désigné par les partenaires du champ sanitaire et du champ médico-social pour répondre à l'appel à projet de l'Ars sur les consultations dédiées aux personnes en situation de handicap complexe. Pour l'instant l'Ars a mis ce dossier en attente dans notre département.

Nous avons également rejoint le GCSMS pour la « coordination pour l'accompagnement des parcours en santé mentale » (CAP Santé Mentale).

Avec le temps, nous nous connaissons mieux et la confiance respective se développe. Ainsi, grâce à l'entregent de Lionel Deniau, Directeur Général Honoraire, nous avons pu organiser une rencontre avec Madame Marie Anne Montchamp, à laquelle participaient des administrateurs d'Ar Roc'h et de l'Adapei 35. Malgré les grèves, ce fut un moment d'échanges féconds que les administrateurs gardent en mémoire.

La politique partenariale d'Ar Roc'h concerne aussi d'autres métiers, notamment avec le pôle loisirs, qui a permis de développer le Réseau « REAAP ».

Enfin, Ar Roc'h a décidé de répondre à l'appel à projet du Conseil Départemental pour la création d'un dispositif d'hébergement et d'accompagnement pour les mineurs non accompagnés et les jeunes majeurs précédemment confiés à l'aide sociale à l'enfance. Ce dispositif n'est pas dans notre champ habituel, mais nous avons des atouts, des partenaires qui nous soutiennent et cette démarche permet de nous faire connaitre davantage du Conseil Départemental.

C'est aussi dans une logique de partenariat que Lionel Deniau, suite à sa lettre de mission, a permis la création d'un comité éthique, en partenariat avec l'Adapei 35 et l'association La Lande, avec l'appui de Karine Lefeuvre, enseignante chercheure à l'EHESP.

Parallèlement, un conseil scientifique a été mis en place en partenariat avec la Mutuelle La Mayotte, qui accueille des publics analogues aux nôtres. La première tâche de ce comité est de travailler sur l'analyse des populations que nous accompagnons de part et d'autre.

Sur le plan politique, nous avons rencontré, avec Vincent Mousset, au cours de cette année, Madame Anne-Françoise Courteille, Vice-Présidente du Conseil Départemental, le Maire de Fougères, le Maire de Combourg. Françoise Le Tallec et Vincent Mousset ont rencontré la Maire adjointe de Saint Malo, en charge des affaires sociales.

Parallèlement l'association a honoré ses mandats soit auprès de fédérations dont nous sommes membres, telles que l'AIRe, Nexem, MèTIS Europe, soit auprès de structures partenaires régionales telles qu'Askoria ou le Creai.

Enfin, nous avons travaillé avec Lionel Deniau sur les archives. « Notre passé est notre précepteur » écrivait Nucéra. Vous le savez, nous sommes dépositaires des archives de Jean Plaquevent. Nous avons mis en place un groupe de travail. Dans un premier temps nous reprenons contact avec les éditeurs, mais nous rencontrons aussi le CNAEF, Vincent et moi. Notre objectif est de réfléchir à comment faire vivre cette mémoire qui fait aujourd'hui ce que nous sommes devenus.

Sur le plan institutionnel interne, je terminerai mon propos en rappelant que nous avons vécu une soirée inoubliable pour honorer, remercier et fêter le départ de Lionel Deniau, devenu Directeur Général honoraire, entouré de ses proches. Je le remercie encore pour tout ce qu'il a apporté et apporte encore à l'association. Tous, administrateurs, ancien administrateurs, salariés, anciens salariés, amis ont pu le saluer dans un moment institutionnel mais très convivial, dont nous garderons le souvenir longtemps.

Maintenant, nous avons un autre évènement institutionnel en perspective → Les 60 ans de notre association

Jean-Dominique TORTUYAUX

4. LES DOCUMENTS ASSOCIATIFS

LE PROJET ASSOCIATIF

La dernière mouture du projet associatif a été adoptée lors de l'Assemblée Générale du 15 juin 2015. Ce document est consultable sur extranet, il sera actualisé en 2019 en tenant compte de l'évolution des politiques publiques, de notre CPOM et de la transformation de l'offre de soins sur les territoires.

LES STATUTS

Les statuts de l'association ont été modifiés et adoptés à l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2014. Ces modifications portaient sur :

- Le changement du nom de l'association : Des Amis les Rochers → Ar Roc'h
- Le changement de l'adresse du siège social : Châteaubourg → Betton
- L'extension de l'objet social et notamment :
 - L'accompagnement et l'insertion des enfants, adolescents et adultes présentant des troubles psychologiques et/ou du développement.
 - Création et gestion de centres de ressources sur les thèmes ou sujets en rapport avec son objet.
 - La prise de participation dans les SCI nécessaires à l'accomplissement du but poursuivi par l'association, à but non lucratif.

LE REGLEMENT INTERIEUR

Prévu par l'article 17 des statuts, il a pour objet de présenter et de compléter les différents points de statuts notamment ceux qui ont trait aux modalités de fonctionnement interne de l'association. Il a pour objet également de préciser les rôles et les missions des administrateurs dans les dispositifs.

Il a été voté à l'unanimité en conseil d'administration du 20 avril 2016.

LE DOCUMENT UNIQUE DE DELEGATION

Cette version du DUD prend en compte la restructuration de l'organigramme de l'association Ar Roc'h depuis le 1er septembre 2017 suite au changement de président et de directeur général. Ce document correspond donc à la réalité de l'organisation actuelle, il sera amendé autant que nécessaire en fonction de l'évolution de l'association. Le document unique des délégations s'inscrit dans le cadre de la loi 2002-2 réformant l'action sociale et les institutions sociales. Il doit être établi pour les professionnels de direction des établissements et services définis par la loi, et s'applique en particulier aux établissements privés à but lucratif ou non lucratif. Il est conçu pour permettre aux Pouvoirs publics d'avoir des garanties sur les compétences des professionnels de direction des établissements et services qu'ils financent. Il ne doit cependant pas interférer sur la liberté d'organisation de l'association. C'est un outil de transparence sur l'organisation et la répartition des pouvoirs entre les instances dirigeantes bénévoles de l'association et ses dirigeants salariés

et par là un outil important de GRH. La nouvelle répartition des directions entre le CCAD et les dispositifs nécessite des réajustements dans les délégations. Outil de clarification de la fonction de direction, le DUD n'a pas vocation à créer de nouveaux droits.

Ce document obligatoire doit permettre de repérer les instances et les personnes qui ont le pouvoir de prendre des décisions selon leur place et leur fonction au sein de l'association Ar Roc'h. Ce document synthétique précise les organes titulaires du pouvoir et les délégations du Conseil d'administration (CA) aux directeurs qui composent le trebez (équipe de direction). Il s'arrête donc au niveau hiérarchique des directeurs qui ont la responsabilité de définir les délégations auprès des salariés de leurs équipes et plus particulièrement concernant les chefs de service à travers les fiches de poste. L'association a toujours été soucieuse de rendre responsables et autonomes ses salariés en mettant en avant le principe de subsidiarité et en utilisant un management participatif. Ces principes permettent à chacun de bénéficier d'une certaine liberté d'action en adéquation avec le niveau de décision qui le concerne.

5. LE RESEAU ET LES PARTENAIRES

L'association est active dans les réseaux locaux et nationaux, elle est représentée et participe à plusieurs instances (CA AIRe, CTS, PTSM, CDCA, CRSA, NEXEM, URIOPSS, UNIFAF, CDA...). Les liens avec les partenaires sont aujourd'hui indispensables pour répondre aux enjeux de la fluidité des parcours de soins et de la société inclusive.

 Les délégations et représentations des administrateurs, directeurs ou autres salariés sont notifiées dans un document mis à jour chaque année.

GCSMS CP² (PCPE)

Le GCSMS a continué à se développer en 2017 autour de plusieurs axes de coopération avec l'Adapei 35, la gestion du PCPE et son déploiement étant l'objet central de l'activité. Un travail a été engagé pour que le GCSMS puisse être directement employeur et la convention constitutive a été modifiée pour pouvoir gérer d'autres activités. L'activité du PCPE (cf. rapport d'activité 2017) se développe sur l'ensemble du territoire dans une large dynamique partenariale afin d'apporter une réponse aux personnes sans solution. Plusieurs conventions de partenariat ont été signées avec des structures sociales, médico-sociales et sanitaires. Les liens avec les plateformes territoriales d'appui se construisent petit à petit.

Le GCSMS travaille également sur des coopérations et mutualisations autour du soutien à la parentalité, la pair-aidance, la gestion des transports, la formation et la recherche. Chaque sujet fait l'objet de comités de suivi réunissant les acteurs concernés. A la demande de nos partenaires du secteur sanitaire notamment nous avons répondu à l'appel à candidatures pour la mise en place de consultations dédiées pour les personnes en situation de handicap. Le GCSMS est aujourd'hui reconnu comme une structure innovante capable de s'inscrire dans les politiques publiques actuelles permettant la mise en place de dispositifs décloisonnés favorisant les parcours des personnes concernées dans une dynamique inclusive.

GCSMS CAP SANTE MENTALE

L'association est membre du GCSMS Cap Santé Mentale dont les fondateurs sont l'APASE et le CHGR. Des assemblées générales se réunissent très régulièrement et réunissent de nombreuses structures évoluant dans le champ de la santé mentale. L'association représente plus particulièrement le champ de l'enfance dans cette instance dont l'objet est de travailler sur la fluidité des parcours des usagers en renforçant les liens entre les acteurs sur le territoire. Un important travail d'interconnaissance et d'acculturation est nécessaire pour bien comprendre l'activité et les contraintes des différents participants. Le travail actuellement réalisé est très lié à la construction du projet territorial de santé mentale qui devrait aboutir en 2019 pour notre département.

CONVENTIONS

Plusieurs conventions ont été signées dans l'année dont l'une avec la polyclinique St Laurent. Cette convention consiste à favoriser et à prioriser la prise en charge de nos jeunes au sein de leur service d'accueil de soins non programmés (urgences traumatologie) ainsi que la mutualisation et l'échange de compétences professionnelles (psychiatrie, parentalité...).

6. LES EVENEMENTS MAJEURS

ANNIVERSAIRE DU DISPOSITIF « LES RIVIERES / TOMKIEWICZ »

Nous avons fêté les 20 ans du dispositif Les Rivières-Tomkiewicz à travers différentes manifestations qui se sont clôturées le 10 juin 2017 à Combourg par une journée associative. L'ensemble des salariés et administrateurs ont été conviés à une matinée de conférences sur la place des usagers et la pair-aidance. Cette matinée de travail s'est poursuivie l'après-midi par une fête rassemblant également des jeunes et leurs familles ayant été accompagnés par nos structures par le passé, leurs témoignages ont pu être relayés et faire l'objet d'émissions de radio sur Vivre FM (radio spécialisée dans le secteur du handicap). Ces temps de travail et de partages associatifs permettent de renforcer la cohésion, l'identité et la culture associative.

CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

L'année 2017 a été marquée par des changements importants au niveau de la gouvernance et de la dirigeance de l'association. Jean-Dominique Tortuyaux a succédé à Françoise Le Tallec au poste de président et Vincent Mousset a succédé à Lionel Deniau au poste de Directeur Général. Ces changements ont été préparés et accompagnés tout au long de l'année afin que les relais soient pris par le nouveau binôme dès le 1er septembre 2017. L'accompagnement par un cabinet a permis de travailler la passation au niveau de la direction mais également avec les équipes puisque nous avons abordé de manière générale la nécessité d'accompagner le changement pour que nos établissements et services puissent réellement fonctionner en dispositif.

Cette assemblée a été un moment très important dans l'histoire de l'association

Françoise Le Tallec, salue ainsi le départ de Lionel DENIAU après 44 années au service de cette association. Elle salue son militantisme et son travail acharné: « précurseur, audacieux, il a su s'entourer d'équipes de professionnels et de collaborateurs, nous entrainer tous dans une dynamique et nous amener à être constamment en recherche... Il a permis, encouragé l'innovation et la créativité, la liberté d'action »



Le départ officiel de Lionel Deniau au 31 décembre 2017 a été l'occasion de saluer son engagement tout au long de ces années, de nombreuses personnes ont pu partager un moment festif et symbolique pour le remercier et lui dire au revoir. Lionel Deniau reste aujourd'hui impliqué bénévolement dans l'association à travers des projets spécifiques comme la constitution d'un comité éthique, d'un comité scientifique ou encore la création d'un centre documentaire.

Le CCAD

Centre Commun d'Administration Et De Développement

1. LE RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL

L'année 2017 a été marquée par des changements importants sur le plan politique au niveau national et parallèlement notre association a connu un changement de président et de directeur général. Cette période d'évolution importante des politiques publiques de notre secteur avec en ligne de mire la transformation de l'offre de soins sur les territoires dans une volonté inclusive favorisant la fluidité des parcours impacte directement nos fonctionnements. La notion de dispositif portée particulièrement par les ITEP est aujourd'hui l'affaire de tous, puisque le dispositif c'est ce qui doit permettre à un jeune de bénéficier de réponses souples et adaptées à ses besoins, ce qui nécessite un décloisonnement des institutions et une grande articulation entre les acteurs des différents secteurs d'activité (Education Nationale, Pédopsychiatrie, ASE...). Ce positionnement nécessite également un travail sur les postures professionnelles avec une attention particulière portée à la place des usagers et des aidants dans la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement. Le fonctionnement en dispositif des ITEP est souvent pris comme une référence qui doit inspirer la transformation des pratiques du secteur médico-social.

Cela fait quelques années que nous évoquons la notion de dispositif et que nous renforçons les liens entre les SESSAD et les établissements mais l'enjeu aujourd'hui consiste à réellement fonctionner en dispositif sur nos territoires y compris pour l'IME. Dans la continuité du travail mené autour du changement de directeur, nous avons mené un travail de fond avec l'appui d'un cabinet RH pour faire un diagnostic des pratiques actuelles et définir un plan d'action pour les faire évoluer afin de mieux répondre aux besoins des jeunes et aux attentes des autorités de contrôle et de tarification.

Ces changements se sont inscrits dans une dynamique constructive, de passages de relais qui coïncident à la négociation du CPOM pour l'association tout au long de cette année qui a permis de mettre en perspective et en adéquation les pratiques avec les objectifs fixés. Nous avons réalisé 11 fiches actions qui doivent permettre à l'association de poursuivre son activité, de transformer son offre de soin et de développer de nouveaux projets. L'association a toujours été innovante, à l'initiative de nouveaux projets, une fiche spécifique sur l'innovation et les outils numériques a été rédigée en ce sens.

Le CPOM n'a pas permis l'obtention de dotations financières supplémentaires mais il permet d'envisager une transformation de notre activité au plus proche des besoins des jeunes et de leurs lieux de vie. Le CPOM

n'a pas permis de reconnaître la spécificité et les compétences de l'IME dans l'accompagnement des jeunes présentant des troubles du spectre autistique ni de reconnaître officiellement le service « Allo Parlons d'Enfants » mais nous devons continuer à militer et à faire valoir nos savoir-faire.

Les territoires d'intervention ont été définis pour les ITEP du département et tous les agréments sont identiques (6-18 ans). L'association doit donc répondre aux jeunes orientés en ITEP sur le Nord du département (Rennes, Vitré, Fougères, St Malo), ce qui se traduira par l'implantation d'antennes de proximité adossées à des unités d'enseignement externalisées à St Malo et Fougères. Les IME sont actuellement en train de mener ce travail de territorialisation sur le département mais les opérateurs et les agréments sont très diversifiés. Nous avons la chance d'être acteurs des changements avec la possibilité d'agir à plusieurs niveaux puisque nous avons l'opportunité d'adapter nos agréments, nos pratiques, nos territoires d'intervention, nos objectifs, nos locaux et nos ressources au même moment.

Cette convergence est certes source d'instabilité voire d'insécurité pour les équipes à certains moments mais elle est surtout une richesse qui doit nous permettre de construire tous ensemble ainsi qu'avec nos partenaires. Le cadre est aujourd'hui posé, l'organigramme a été adapté, nous travaillerons prochainement à l'écriture des projets d'établissement prenant en compte le fonctionnement en dispositif et nous mettrons en place des formations permettant d'accompagner le changement des pratiques. Nous déposerons prochainement un projet de reconstruction de l'ITEP Les Rochers pour lequel nous sollicitons une aide à l'investissement auprès de l'ARS et des travaux de rénovation d'un groupe de vie à Combourg seront lancés en fin d'année.

La construction du CPOM a donc été très structurante pour l'avenir de l'association qui se doit également de poursuivre son développement et son implication dans les réseaux du territoire. Le CCAD devrait être reconnu en tant que siège en fin d'année 2018.

Découpage Territorial DITEP RIVIERES ROCHERS TOMKIEWICZ BAS LANDRY Bas Landry Eders 35 LA BOUSSELAIS Asserve Eders 35

Vincent MOUSSET

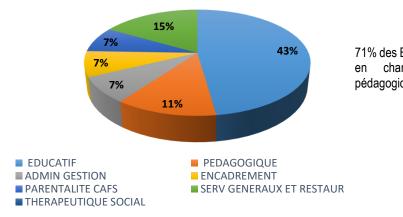
2. LA GESTION ADMINISTRATIVE

LE BILAN SOCIAL

Effectif Moyen	2014	2015	2016
En nombre ETP	114.3	122.3	125.1
En nombre de salariés	125	126	131

A fin décembre	Hommes	Femmes
127 ETP	38.7 %	61.3 %
145 salariés	37.2 %	62.8 %
6 stagiaires	2	4

REPARTITION DES EFFECTIFS EN 2017 (en ETP)

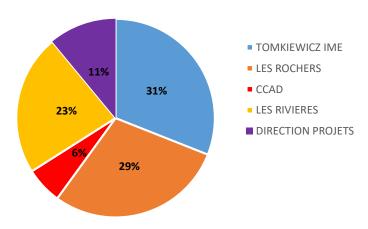


71% des ETP sont directement affectés à la prise en charge éducative, thérapeutique et pédagogique dont 7% Parentalité & CAFS

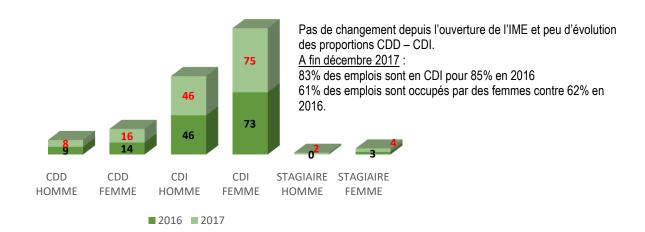
REPARTITION DES SALARIES PAR DISPOSITIF (en ETP)

La répartition des 125 ETP salariés en moyenne est relativement plus équilibrée entre les dispositifs (de 23% à 31% / dispositif)
Le CCAD (direction – services administratifs) et la direction des projets (APE et SDSFP, CAFS et services généraux) représentent 17% des effectifs.

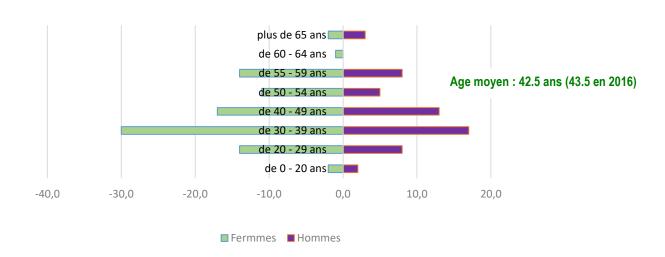
(NB: le CAFS est sur Tomkiewicz)



REPARTITION DES EMPLOIS CDI/CDD PAR SEXE



PYRAMIDE DES AGES



ACCIDENTS DU TRAVAIL & MALADIES PROFESSIONNELLES

74 accidents & maladies professionnelles déclarés de 2013 à 2017 (8 en 2016 et 26 en 2017) Dont **40** avec arrêt de travail soit 1993 jours d'arrêt (de 2013 à 2017)

Pour 2017 → 8 accidents de travail ont généré 310 jours d'arrêt

2 maladies professionnelles ont généré 384 jours d'arrêt

Depuis 2013 53% des accidents & maladies professionnelles ont les enfants pour origine

6% sont des accidents de trajet

41% ont d'autres causes

Depuis 2013 76% des accidents & MP concernent le service éducatif

16% des accidents concernent les services généraux 8% des accidents concernent les autres services

ARRETS MALADIE ET MATERNITE (HORS AT ET MP)

433 arrêts maladie entre 2013 et 2017 Ces arrêts ont concerné 42 salariés/an en moyenne

Les arrêts représentent 1 223 jours/an en moyenne

En 2017:

- Hausse du nombre d'arrêts (111 pour 87 en moyenne)
- Hausse du nombre de jours d'arrêt (1 261 pour 1 146 en moyenne)
- Les arrêts maternité et paternité représentent 24 % des jours d'arrêt maladie

FORMATION

Le Plan de formation en 2017 a favorisé la mise en place de formations collectives notamment pour l'équipe de l'IME autour de l'accompagnement des jeunes avec TSA. Notre politique de formation permet de former un grand nombre de salariés avec notamment le financement de plusieurs formations individuelles qualifiantes et/ou certifiantes.

101 Formations engagées et suivies par 153 salariés (soit 100%)

5 746 heures de formation (en hausse)

- Soit une moyenne : 37 heures/an/salarié (en hausse)
- Dont 999 heures de supervision et analyse de pratique

Budget Formation : 125K€ (en hausse)

CIFA 36K€ soit 100% du budget

Autres financements 50K€ (Fds mutualisés UNIFAF et CPF)

Budget Ets 29K€ soit 100% de l'alloué

Fds dédié formation 5K€

« Recyclage » 5K€ remboursement des salaires réaffectés sur la formation

INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL (IRP → DUP)

Vincent Mousset assure la présidence de la DUP depuis le 1^{er} septembre, le dialogue social est de bonne qualité, plusieurs réunions de CHSCT se sont tenues au cours de l'année pour travailler à l'amélioration des conditions de travail (déconnexion, sécurité routière...). Plusieurs accords d'entreprise sont en cours de réalisation (égalité femmes-hommes, NAO, transferts...). Le CE fêtera ses 20 en 2018 et ce sera l'occasion d'organiser conjointement avec l'association une journée de cohésion avec l'intégration des nouveaux salariés.

Nouvelle équipe DUP en octobre 2016 et formée en 2017 La DUP s'est réunie à 9 reprises en 2017

Principaux travaux:

- Règlement intérieur (Maj. en avril 2017sur le droit à la déconnexion, l'alcool, le vapotage)
- Charte des bonnes pratiques de l'utilisation de l'informatique
- Travaux sur Consultations NAO
- Don RTT
- Egalité H/F

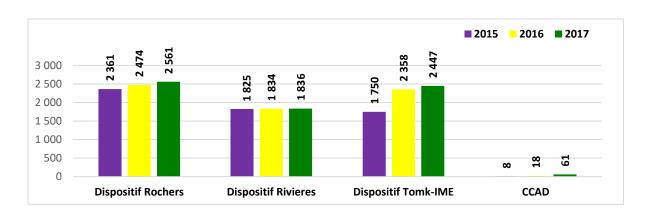
3. LA GESTION FINANCIERE

BILAN FINANCIER

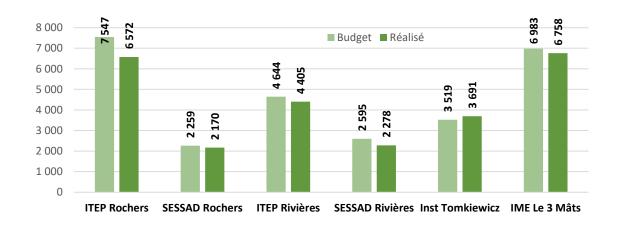
RESULTATS 2017 - DISPOSITIF ITEP et IME (hors association)

Charges/Budgets	2016	2017
Total des charges	6 684 K€	6 904 K€
Budgets autorisés	6 542 K€	6 637 K€

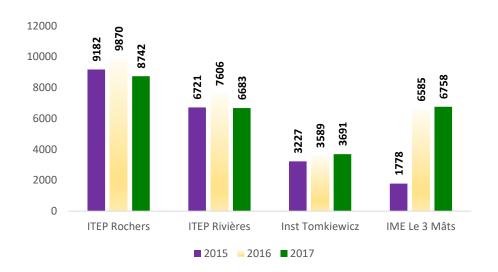
EVOLUTION DES DEPENSES /3 ANS PAR DISPOSITIF



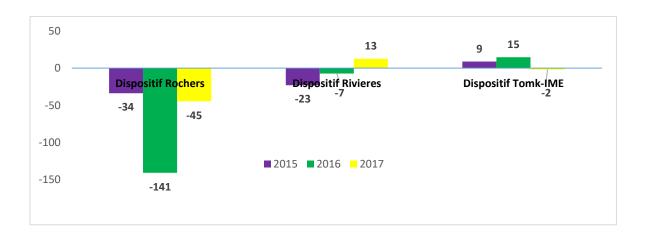
ACTIVITE PAR DISPOSITIF (hors vie association)



ACTIVITE 2015 A 2017 par DISPOSITIF (hors vie association)



EVOLUTION DES RESUTATS D'ACTIVITE PAR DISPOSITIF (en K€)



RESULTATS 2017 - Dispositif ITEP et IME

	2016	2017
Total des charges	6 666 K€	6 843 K€
Total des produits	6 559 K€	6 837 K€
Résultats bruts	107 K€	6 K€
Reprise de résultats	26 K€	32 €
Résultats activités		
(après déduction des reprises de résultats)	- 133 K€	- 38 K€

RESULTATS COMPTABLES 2017 - Association et établissements

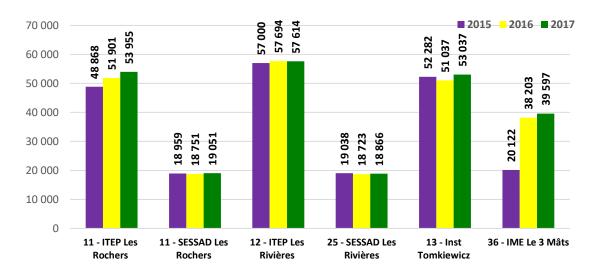
Résultats	2016	2017
Résultats établissements	- 107 K€	+ 136 K€
Résultats vie associative	- 27 K€	- 14 K€
RESULAT GLOBAL	- 80 K€	+ 122 K€

Vie associative:

- En charges → principalement les frais de fonctionnement des administrateurs et l'ajustement de la provision pour congés payés
- En recettes → ce sont des produits financiers, locations diverses, dons et subventions APE et une refacturation de mise à disposition de personnel

RESULTATS COMPTABLES 2017 - Association et établissements

EVOLUTION DES COÛTS A LA PLACE



INVESTISSEMENTS

Depuis l'opération de transfert du patrimoine immobilier des établissements de l'association vers la SCI Marie-Blanche David de 2016, la physionomie du bilan a été largement modifiée avec une association désormais détentrice davantage de parts sociales et moins d'immobilier et de dettes financières.

L'une des conséquences est la forte réduction du volume des immobilisations puisqu'elles ne concernent plus que le hors immobilier :

Le total des investissements de l'exercice a été de 174K€ (pour 197K€ en 2016)

Le total des sorties d'immobilisations a été de 76K€ (pour 4 489K€ en 2016 correspondant au transfert de patrimoine immobilier vers la SCI)

Le montant net des immobilisations est de :

2 306K€ (pour 2 259K€ en 2016)

- Dont 1 576K€ de participation (pour 1 526K€ en 2016)
- Dont 577K€ d'immobilisations corporelles et incorporelles (pour 2 712K€ en 2015)

Concernant les dettes :

Le volume global des dettes de l'association était de 1 123K€ (pour 1 182K€ en 2016)

■ Dont en emprunt et dettes financières à plus de 1 an : 252K€ (pour 372K€ en 2016) car les emprunts relatifs au financement de l'immobilier ont aussi été transférés en 2016 vers la SCI avec le patrimoine immobilier correspondant.

4. LA COMMUNICATION

ARTICLES DE PRESSE

Ouest-France Mardi 11 juillet 2017

« Le président fait de l'autisme une priorité »

Le robot Nao, utilisé par Ar Roc'h à Betton pour favoriser l'interaction entre enfants autistes, a été invité à l'Élysée le 6 juillet.



Brigitte et Emmanuel Macron ont invité le robot Néo à faire une démonstration, à l'Elysée, dans le cadre du lancement du 4º plan autisme.

Trois questions à...

Vincent Mousset,

directeur général de l'association Ar Roc'h.

Qui est Nao ?

Nao est un robot humanoïde de 60 cm de haut, destiné à favoriser la mise en relation et l'apprentissage éducatif de base des enfants atteints de troubles autistiques.

Il contient un logiciel de détection des émotions et de reconnaissance. Nous l'utilisons depuis septembre 2016 dans notre institut médico-éducatif à Betton. Il ne se substitue pas à l'éducateur, mais facilite la mise en relation car il dégage une certaine neutralité.

On constate qu'à son contact, des enfants qui étaient en retrait sont capables d'entrer en relation avec d'autres camarades, et même de les aider dans le cadre de certains jeux.

Comment le robot a-t-il été accueilli à l'Élysée ?

Le président de la République et les ministres ont été impressionnés par Nao. Le robot a présenté lui-même ses activités pendant trois à quatre minutes. Puis la secrétaire d'État aux personnes handicapées, Sophie Cluzel, lui a demandé de lui montrer l'un des jeux qu'il propose aux enfants. Il s'est donc lancé dans une séance de mimes. L'ensemble des personnes présentes à l'Élysée l'ont trouvé très sympathique.

Quelle place le président Macron entend-il accorder à l'autisme durant son quinquennat ?

Emmanuel Macron et son épouse ont fait de l'accompagnement des personnes autistes une priorité, C'est un signal fort que de lancer le 4º plan autisme depuis l'Élysée. Ce que j'ai apprécié, c'est que le sujet est traité de manière interministérielle, donc transversale.

Les ministres de la Santé, de l'Éducation et de la Recherche, étaient présents aux côtés de Sophie Cluzel. Nous avons demandé au président de la République d'octroyer des aides aux familles de personnes autistes qui souhaitent acheter un robot. Il s'est montré attentif. Aujourd'hui, Nao coûte 10 000 € avec ses logiciels. Un nouveau robot, Léka, va bientôt être mis au point. Mais à 800 € il demeure cher.

Nao aide à la motricité

« Fais comme moi » dit soudain Nao en regardant Zoé et en se masquant les yeux. La petite fille, pourtant souvent malhabile s'applique à imiter le robot et met les mains devant son visage. Pourtant, la semaine dernière Zoé semblait refuser de jouer. « Et maintenant lève le bras » dit le robot en montrant l'exemple. Cette fois Zoé regarde Nao dans les yeux et reste les bras ballants. Ce sera peut-être pour une autre fois.

Nao, le robot qui parle aux enfants autistes

« Assis toi ». Nao le robot indique à Killian, 7ans de cesser de gesticuler et lui demande de reprendre sa place sur sa chaise.

A la surprise de l'éducateur présent à côté, l'enfant autiste obéit et s'assoit à côté des autres.



Nao favorise la participation

Ce lundi à l'IME « Le 3 mâts » à Betton, les enfants ont rendez-vous avec Nao. Trois d'entre eux participent à une séance ludique autour des animaux. Le robot appelle : « montre-moi le chat », l'enfant doit aller chercher l'image sur la table et la présenter à Nao. Si l'image est la bonne, Nao le dira à l'enfant. Sinon il reposera la question. Et si l'enfant se trompe plusieurs fois, Nao, redira sa demande avec la voix neutre qui le caractérise. Car Nao n'a pas d'émotion. Il peut féliciter l'enfant, lui demander d'exécuter une tache, mais jamais, il ne sourit, ne fronce les sourcils ou ne manifeste un quelconque sentiment.





Nao facilite la « pair aidance »

Les enfants avec autisme semblent rassurés par la constance de ce personnage un peu plus petit qu'eux. Du haut de ses 60 cm, Nao ouvre de nouvelles possibilités de communication. Qu'un d'entre eux ne parvienne pas à présenter la bonne image d'un animal, alors un autre va se lever et lui venir en aide. Nao introduit du jeu dans les processus d'apprentissage et sa présence offre aux enfants la possibilité de devenir eux-mêmes aidants pour leurs pairs.

Nao facilite la communication

« 'onjour ». Surprise! Matéo jusqu'ici en grande difficulté pour prendre la parole vient de s'adresser au Robot. Son « bonjour » n'est pas parfait, certes, mais Matéo a pris sur lui pour parler au personnage qui le saluait et c'est un grand progrès. Les éducateurs observent d'un coin de la pièce ce qui se passe entre les deux. Moins impressionné qu'en face d'un adulte, l'enfant tend la main à Nao pour le saluer à son tour.

C'est Jean-Philippe Vinquant, directeur général de la Cohésion sociale, qui a clôturé la remise des prix du 12e Trophée, animée par Noémie Gilliotte, rédactrice en chef de Direction[s] et Florence Elguiz, directrice de la rédaction Action sociale et Sociétal. La cérémonie était ouverte par Sylvie Faye, directrice générale et directrice des rédactions des Éditions Législatives, éditrice de Direction[s]. Elle se tenait en partenariat avec la Banque populaire, représentée par Philippe Rolland, responsable du marché des Institutionnels et entreprises.

CATÉGORIE PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ ET PARTICIPATION DES USAGERS ET DE LEUR FAMILLE



MENTION Association Ar Roc'h, à Betton (Ille-et-Vilaine).

De gauche à droite: François Delacourt, Christèle Briand, Vincent Mousset, Lionel Deniau.

MENTION Association Ar Roc'h. à Betton (Ille-et-Vilaine)

Action. Créé en 2010, « Allô parlons d'enfants » est un service d'écoute téléphonique anonyme, d'information, de soutien et d'orientation qui apporte une réponse personnalisée aux parents, mais aussi aux professionnels. Le principe? Leur permettre de mieux appréhender la situation en étant reconnus dans leurs difficultés et les aider à trouver des solutions. L'équipe (professionnels et bénévoles) bénéficie d'une formation spécifique et d'une base de

données départementales et régionales des services, institutions et professionnels pouvant prendre le relais. Le nombre d'appels est régulier (près de 6000 en six ans). Le service a élargi ses missions en créant un centre de développement des savoir-faire parentaux. Et a noué de solides partenariats. Le jury a aimé. L'expertise d'un

acteur médico-social mise au profit de tous (parents, professionnels...), et « hors institution », le travail très en amont de tout placement, basé sur une responsabilisation des parents.

Direction[s] n° 148 décembre 2016 25

DISPOSITIF ITEP

érimentation enfin consacrée

« C'est l'aboutissement de sept ans de travaux », se félicite Gilles Gonnard, président de l'Association des Itep et de leurs réseaux (Aire), au lendemain de la parution du cahier des charges des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (Itep) et des services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad) leur permettant de travailler en « dispositif » (Ditep) [1]. Expérimenté depuis 2013 sous l'égide de la Caisse nationale de l'autonomie (CNSA), ce fonctionnement « intégré » permet de combiner trois modes d'accompagnement (internat, semi-internat et domicile) en fonction des besoins, souvent fluctuants, des jeunes. Ceuxci peuvent désormais être proposés par une structure bénéficiant d'une double autorisation

(Sessad et Itep), ou par des gestionnaires ayant conclu un partenariat. Ce sur un territoire où une convention-cadre a été signée entre les établissements et services et notamment l'agence régionale de santé (ARS), la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), le rectorat et les organismes de protection sociale.

Exit le passage par la CDPAH

Afin de fluidifier les parcours, la première notification de la MDPH doit désigner le Ditep. Ensuite, en cas de changement, le passage par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) n'est plus requis. Après accord du jeune et de sa famille, le nouveau dispositif peut se mettre en place

immédiatement. Le gestionnaire devra néanmoins envoyer une fiche de liaison à la commission. Autre point important: la tarification s'effectue dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), via une dotation globale, « ce qui garantit aux gestionnaires qu'il n'aura pas de problème économique », précise Gilles Gonnard.

Enfin. « le texte érige la volonté de ne plus raisonner en termes de places mais de file active », aioutet-il. Une fois par an, l'institut transmettra aux ARS, MDPH et au rectorat un bilan annuel de son activité. Un document permettant ainsi de vérifier que le suivi n'est pas de nature à venir diminuer le nombre d'enfants accompagnés par la structure au regard de la capacité autorisée. Forte de ces



Gilles Gonnard (Aire) est satisfait de la reconnaissance des Ditep.

avancées, l'Union nationale interfédérale Uniopss voit dans « la consécration de cette expérimentation [...] de belles perspectives pour le déploiement en dispositif à destination d'autres publics »

Noémie Colomb

Décret n° 2017-620 du 24 avril 2017 [1] Lire Direction[s] nº 143, p. 4

L'Institut thérapeutique éducatif, « une école de vie »

pédagogique (Itep) des Rivières a fêté ses 20 ans, samedi. L'établissement a été créé pour accueillir 20 adolescents. Vingt-quatre enfants y résident actuellement.

Cette entité a été créée sur le constat que le nord du département avait besoin de ce type de structure pour accueillir des enfants souffrant de difficultés psychologiques les entravant, malgré leur potentiel, dans leur apprentissage ou dans leur rela-

Un apprentissage différent

Les anciens élèves ont témoigné en expliquant les raisons de leur arrivée aux Rivières et ce qu'ils ont retiré de leur passage dans l'établis-sement. Un moment important pour ces jeunes et leur encadrement, qui, après avoir vécu des moments compliqués, sont rentrés dans la vie comme n'importe qui avec des réussites scolaires normales. Les responsables n'ont pas oublié de rappeler la mission de cette structure et ses valeurs (l'humanisme, la tolérance, la protection et le respect)

Les parents de Jérémy Lebrun, ancien élève, ont accepté de revenir sur



s élèves ont témoigné sur leur parcours à l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

son parcours. « Jérémy était un enfant hyperactif. Son passage dans une école primaire inadaptée à son tempérament nous a conduits à le confier à cet établissement, »

« Je suis arrivé ici à l'âge de 6 ans. J'y suis resté trois ans, avant de reprendre un cursus scolaire normal qui m'a conduit au bac pro que j'ai obtenu avec la spécialité de chaudronnier, explique le jeune homme. Ici c'est une école de vie

ou l'on apprend des choses qu'on

ne trouve pas ailleurs. »

Il ne peut y avoir meilleur compli-

■ Randonnée VTT, dimanche 18 juin, de 7 h 30 à 9 h 30 L'association de vélo tout terrain présente ses boucles de randonnées pour la 26e année consécutive. 6 circuits de 17, 25, 40, 50, 65 et 80 km sont proposés. De nouveaux sentiers viennent enrichir la manifestation, du familial aux

ment pour les responsables et les éducateurs.

traces sportives et techniques les plus

exigeantes. Dimanche 18 juin, 7 h 30 à 9 h 30, Camping Municipal, Av de Waldmunchen. Tarifs: 5 €, Gratuit pour les mineurs obligatoirement accompagnés.

MANIFESTATIONS - COLLOQUES



AR ROC'H INVITE LES NOUVEAUX SALARIES...

A une journée d'intégration le 25 octobre 2017

Comme chaque année, Ar Roc'h consacre une journée aux nouveaux salariés dans l'objectif de faire connaissance, présenter l'association, son Histoire, ses valeurs, ses principes, et projets. Chacun des directeurs est intervenu lors de la matinée pour présenter les établissements et services.





Extrait des Echos - Février 2018

« Quoi de plus sympathique, que de se familiariser avec l'Association, son fonctionnement, dans un cadre aussi reposant que celui du

« Domaine des ormes ».

Pour la première année, l'équipe de direction a convié les nouveaux salariés arrivés entre 2017 et 2018, à participer à cette journée. Au programme : Tour de table des présentations, cours d'histoire Associative dispensée par Monsieur Mousset. Cours de management et d'organisation des services & établissements d'Ar Roc'h proposés par Messieurs Tellier, Pinel, Reux et Durand. De manière plus concrète, dans quel paysage associatif atterrissons nous lorsque l'on est « petit nouveau » Ar Roc'héen? Quelles sont les valeurs portées par l'Association, ses missions, comment fonctionnons-nous dans des établissements et services distincts certes, mais Ensemble dans l'intérêt des jeunes que nous accueillons. Quel projet thérapeutique, éducatif et pédagogique leurs sont proposés ? Comment répondre au mieux aux attentes des familles ? Pour continuer cette matinée, une présentation des Représentants du personnel, du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des œuvres sociales proposées par Ar Roc'h. Un repas gouteux fut offert pour rassasier les professionnels sérieux, studieux et concentrés en cette matinée. Cette pause gustative aura permis à chacun de faire plus ample connaissance et 'échanger sur les centres d'intérêts et les parcours personnels. L'après-midi s'est poursuivie par une surprise dynamisante! Un professeur nous a convié à une initiation au golf! Nous avons ainsi pu découvrir les talents cachés de Monsieur Reux. Nous nous sommes quittés à l'issue d'un petit en-cas, le sourire aux lèvres et l'esprit en vacances. Journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité! Expérience à renouveler bien sûr, pour les futurs nouveaux salariés.

Christiane MENAY, Matthieu JACQUES, Guénaëlle MAHE, Yann CANTIN, Charlotte DOMINICI, Dylan CHAUVIERE, Marie LAMBERT, Sanae OUMADI, Matthieu AUGEARD, Franck BETHUEL, Arnaud SALAUN, Isabelle MONTEMBAULT, Delphine ROUVIERE, Christine SALIOU,

AR ROC'H INVITE ETIENNE PETITMENGIN

Secrétaire Général du Comité Interministériel du Handicap

Le 28 juin 2017, l'association a organisé une rencontre débat entre Monsieur Etienne Petitmengin, attaché au cabinet du 1^{er} Ministre et chargé du bon fonctionnement du CNCPH (Comité National Consultatif Pour le Handicap) et les administrateurs d'Ar Roc'h et de l'Adapei35.

Monsieur PETITMENGIN, chargé de la réponse accompagnée pour tous a présenté la politique de cette démarche et sa mise en œuvre. Chargé de l'Inter ministérialité sur le Handicap, il a informé l'assemblée également des suites données aux décisions prises lors de la dernière conférence nationale du Handicap. Il a soutenu le dossier du GCSMS « Compétences Parentales, Compétences Professionnelles CP² » qui a permis de remporter l'appel à candidature du PCPE en Ille-et-Vilaine.

FETE DE DEPART EN L'HONNEUR DE LIONEL DENIAU

Un comité de pilotage composé de salariés et d'administrateurs a été mis en place en vue d'organiser la fête de départ de Lionel DENIAU, **vendredi 22 décembre 2017**.



Remerciements à tous ceux qui ont participé à la soirée de mon départ en retraite le 22 décembre 2017 et à ses organisateurs

Ne vous inquiétez pas je ne vais pas vous faire un discours supplémentaire mais simplement et surtout très sincèrement, vous remercier de m'avoir offert ce moment. J'ai été extrêmement touché par votre présence, vos propos, vos attentions, vos cadeaux et votre gentillesse à mon égard. Je remercie tout spécifiquement le comité de pilotage composé de salariés et d'administrateurs qui ont su me faire un départ « Royal » dans une ambiance conviviale. J'ai été touché de la présence des salariés, des administrateurs, de mes amis, de ma famille, des responsables d'administration, de collègues et bien sûr de l'Empereur et son épouse ainsi que de Louis et sa souveraine. Merci à Yoan et Vincent qui ont permis que par la magie de la vidéo, mes enfants et petitsenfants soient présents. J'ai conscience que cette soirée vous a demandé beaucoup de travail et j'en suis honoré. Ce moment m'inquiétait un peu mais vous avez su en faire un moment très agréable pour que cette étape de ma vie soit fondatrice d'une autre. J'espère que nous aurons des occasions de nous rencontrer mais sachez que chacun d'entre vous reste présent dans mon esprit. Merci. Lionel DENIAU

Le bulletin « Les Echos » de février 2018 a été destiné en majorité à cette fête et reprend tous les textes, témoignages et photos souvenirs de cette soirée.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

- Création d'une pochette associative Ar Roc'h.
 Des fiches par territoire sont en cours de finalisation pour les insérer dans cette pochette.
- Le journal de l'association « LES ECHOS » Parution en avril et juillet 2017.
- Notre site Extranet à destination des salariés de l'association
- Nos sites Internet → www.ar-roch.fr

www.parlonsdenfants.fr

- Notre page Facebook → https://www.facebook.com/arroch.association/
- Pour nous aider dans nos actions → Fonds Education Et Parentalité
 - → https://fddeducationetparentalite.espacedons.com/
- Tableaux d'affichage dans les salles du personnel de chaque établissement

5. LES SERVICES TRANSVERSAUX

L'association a connu en septembre 2017 un changement de gouvernance et de direction avec un nouveau Président, Jean-Dominique TORTUYAUX et un nouveau Directeur Général, Vincent MOUSSET. Le pôle « Allo Parlons d'Enfants » » a également changé de direction avec la nomination d'un Directeur des Nouveaux Projets et des Services Transversaux, Yoan DURAND.

La direction a donc fait le choix de modifier le haut de l'organigramme de l'association et a regroupé tous les services transversaux au CCAD (Centre Commun d'Administration et de Développement) pour répondre aux mieux aux besoins de chacun.

L'association a poursuivi son travail de développement de ses actions de soutien à la parentalité à la fois à travers les actions du pôle « Allo Parlons d'Enfants » qui sont souvent en lien avec les interventions du SDSFP (Service de Développement des Savoir-Faire Parentaux) destiné plus particulièrement aux familles des enfants accueillis dans nos établissements et services.

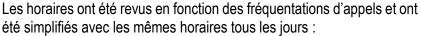
L'association a su développer son activité et ses pratiques en ouvrant conjointement avec l'ADAPEI 35 un PCPE (Pôle de Compétences de Prestations Externalisés) qui s'inscrit dans la politique de la RAPT (Réponse Accompagné Pour Tous) et dans la dynamique de parcours. C'est pourquoi nous souhaitons également que le SDSFP puisse intervenir sur les listes d'attente, pouvant être un interlocuteur pour accompagner les parents.

L'association a également innové cette année en ouvrant un pôle « Ressources Loisirs Handicap 35 ». C'est une expérimentation de 14 mois financée par le Conseil Départemental, la CAF, la DDCSPP (et la Fondation de France en Juin 2018) qui a démarré en octobre 2017 et qui se terminera en fin d'année 2018. Ce pôle a pour but de favoriser l'accueil des jeunes en situation de handicap dans les loisirs et les centres de loisirs. Ce dispositif est porté par la Fédération Familles Rurales et l'Association Ar Roc'h. Ce service a été rattaché au SDSFP.

Le travail de réflexion et d'élaboration se poursuit au sein des équipes mais aussi dans les différents groupes de travail qui se sont réunis régulièrement au cours de l'année (copil pôle APE, REAAP).

« ALLO PARLONS D'ENFANTS »

Le service « Allo Parlons d'Enfants » a connu quelques changements durant cette année 2017 avec le déménagement de son local en septembre 2017 dans le même bâtiment que le CCAD. Cela a permis de rompre avec le sentiment d'isolement que certains ont pu vivre dans les anciens locaux en favorisant une dynamique d'équipe.





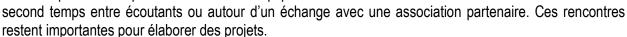
Ce service de prévention vous écoute :

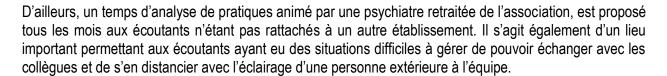
du lundi au vendredi — de 10h à 17h

L'équipe a également connu quelques changements avec le départ d'une écoutante bénévole. En fin d'année 2017, nous avons accueilli 2 nouvelles personnes intéressées par notre projet : une pour l'écoute et une plus présente sur le service avec un temps de 20 heures/ semaine qui a permis de développer la communication (réseaux sociaux, distributions flyers) et de développer les outils du service. L'équipe est composée de 13 personnes (Associations Ar Roc'h et Adapei 35) dont 2 bénévoles, 10 salariés qui assurent l'accueil téléphonique du lundi au vendredi et 1 autre salarié pour alimenter les fiches techniques. Un coordonnateur, également écoutant, a été nommé en septembre. Une secrétaire rédige les comptes-rendus des réunions.

La communication était également bien relayée en début d'année en région parisienne par La Mutuelle La Mayotte (95) avec laquelle nous avions des échanges réguliers mais nous n'avons malheureusement plus de bénévole de leur association, leur écoutant l'ayant quittée.

Une réunion de coordination de 2 heures a lieu une fois par mois avec un premier temps d'information en équipe entière et un





Le nombre d'appels est en augmentation et des échanges via les réseaux sociaux apparaissent également. Les statistiques concernant la typologie des appels sont sensiblement les mêmes que l'année dernière.

Les réseaux sociaux (Twitter, Facebook...) sont un bon vecteur pour la communication et des échanges sur les pratiques ont pu avoir lieu avec des pays hors UE : Algérie, Madagascar, Québec...

Ce service est aujourd'hui bien repéré au niveau du département mais il est nécessaire de relancer régulièrement des campagnes de communication, plusieurs actions dans ce sens sont décrites à la fin de ce rapport. Nous avons continué à développer nos outils de communication (clés USB, flammes publicitaires, gobelets, vélos électriques et casquettes) et la diffusion de reportages, interviews en ligne sur notre site



internet. Nous sommes identifiés comme lieu « ressource » pour les familles mais aussi pour les professionnels.

Le site internet se veut davantage interactif avec notamment des rubriques actualités et multimédias régulièrement actualisées par les membres de l'équipe mais aussi la mise en ligne sur notre site internet de la partie « évènements » de notre base de données, accessible à tous.

On peut aussi y trouver une rubrique questions/réponses avec des fiches thématiques permettant aux parents ou professionnels de trouver des pistes de réflexion. L'idée de ces fiches étant qu'elles gardent l'esprit du service en évitant d'apporter des conseils mais plutôt des suggestions. Cet exercice demande une posture particulière et un important travail dans la rédaction, la relecture et la validation.

Un groupe de rédaction a été créé mais reste ouvert à toutes personnes ayant une pertinence dans un domaine. Une bénévole nous a rejoint pour élaborer des fiches sur des thèmes bien spécifiques.

Les partenariats

Le développement du service « Allo Parlons d'Enfants » passe par la création d'un réseau de partenaires, la parentalité étant présente dans de nombreux domaines d'activités.

« Allo Parlons d'Enfants » est également en lien avec des associations locales de la métropole rennaise et fait toujours partie du collectif « être parent aujourd'hui » qui organise des conférences et animations sur le thème de la parentalité.

Notre rôle dans le REAAP

D'autres partenariats se sont concrétisés avec le réseau parentalité 35 (REAAP) pour lequel nous sommes coordonnateurs d'un secteur comprenant une vingtaine de communes de la première couronne rennaise depuis septembre 2014, nous avons d'ailleurs reçu une subvention à ce titre.

Ce partenariat nous donne de nouvelles missions au sein du REAAP qui nécessitent la mise en place d'un certain nombre d'actions ainsi que la coordination entre les acteurs du soutien à la parentalité sur notre territoire d'intervention. Ces actions et ces projets sont élaborés et travaillés dans le cadre de réunions organisées par le réseau parentalité 35 qui rassemblent l'ensemble des référents du département afin de retrouver sur chaque territoire la philosophie prônée par le REAAP et notamment le soutien des compétences parentales.

Nous avons organisé 2 réunions d'interconnaissance entre les associations intervenant sur le territoire que nous animons afin qu'il y ait une plus grande visibilité des acteurs et donc un meilleur repérage des ressources possibles pour les familles.

Ce statut de référent local nous permet d'être repérés comme un des acteurs majeurs en matière de soutien à la parentalité sur le département.

Le copil Allô Parlons d'Enfants (APE)

Le comité de pilotage du pôle APE est constitué de représentants de plusieurs associations :

Association Ar Roc'h - Adapei 35 – APPEL - Merlinpinpin Familles Rurales - Vivre son deuil en Bretagne/La Brise - Pétales France Crèche Polichinelle - Apase Ce groupe de travail et de réflexion s'est réuni en début d'année environ tous les 2 mois, avec pour objectif de mettre en place des actions d'information et des interventions auprès des familles et des professionnels de l'enfance.

La pluridisciplinarité des membres du Copil et la diversité des champs de compétences permettent d'envisager des actions en complémentarité.

Ce Copil organise en général tous les ans un colloque mais il a été décidé après la baisse des participants du colloque de 2016 de prendre un temps de réflexion pour réécrire le projet avec un Copil plus restreint : 1 personne de Familles Rurales 35, 1 personne de multi-accueil Polichinelle, 1 personne de Merlinpinpin, 1 personne de l'Adapei 35 et 1 personne d'Allo Parlons d'Enfants.

Les actions et interventions

Plusieurs actions et interventions ont été menées au cours de l'année :

- Nous sommes intervenus à la demande de Sophie Cluzel pour une formation à destination des directeurs de centres de loisirs du 92, cela concernait 29 sites dans le cadre de la FNASEPH.
- Le service a été sollicité par la municipalité de Saint-Didier pour soutenir une réflexion pour l'accueil des enfants durant la cantine et les TAP.
- Rencontre avec l'UDAF 35 sur l'usage des écrans en vue de formaliser un partenariat.
- Présentation de notre service dans plusieurs cafés parents.
- Animation d'une soirée « Parents confiance » à Betton sur le thème des écrans dans le cadre de la semaine de la parentalité organisée par la municipalité.
- Rencontre de Mme De La Hougue qui gère l'association Parentibus à Coutances pour lui présenter notre projet « Net ou P@s Net ».
- Présence dans les différentes portes ouvertes des établissements de l'association et les journées de rentrée.
- Nous avons accueilli différents partenaires pour une présentation de nos missions: Maison d'enfants de Combourg, service social de l'ADAPEI, UDAF 35, le CVS de l'ITEP du Bas Landry...

Article de V Mousset dans la revue Directions

Etre lauréat aux trophées Directions a pour nous été un honneur et une fierté que nous avons voulu partager avec deux professionnels du service récompensé. La solennité de la cérémonie était réelle et nous a permis de développer notre image près des collègues, des administrations et instances avec qui nous coopérons. Ce trophée a permis une première reconnaissance officielle du service « Allo Parlons d'Enfants » pour lequel les actions militantes se poursuivent.

Le trophée est en bonne place à l'accueil du siège de l'association et suscite l'intérêt de nos équipes cela a renforcé leur engagement et détermination pour développer notre service. »

La communication

Un évènement important a pu avoir lieu au printemps grâce à la mobilisation de l'ensemble des établissements avec le partenariat d'OKAIDI.

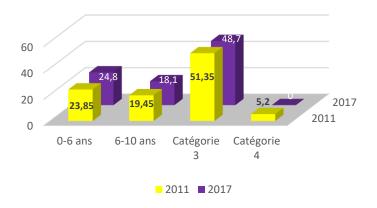
- Des interviews radio ont eu lieu : Vivre FM, Que faire des mômes ?
- Des articles de presse ont été publiés dans diverses revues dont Gynger sur le net
- Communication dans Ouest-France chaque semaine pour rappeler les horaires.



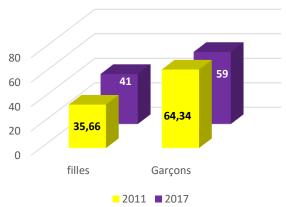
Allo Parlons d'Enfants...

En quelques chiffres

Répartition des jeunes par âge



Répartition des jeunes par sexe



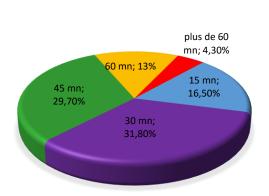
Le profil des appelants



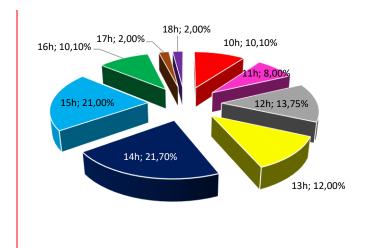
Ce sont en majorité les mères qui appellent. Les professionnels contactent également le service, 75% d'entre eux sont enseignants, orthophonistes, éducateurs...

Phénomène nouveau → Appels de professionnels libéraux.

Durée d'un appel téléphonique



Fréquence des Appels



Les perspectives :

- Développement de la communication du service APE aux entreprises.
- Financement d'une partie de l'activité APE par l'ARS.
- Nouvelle session de formation à l'écoute téléphonique pour les nouveaux bénévoles et les salariés intéressés de l'Adapei 35.
- Développement des créneaux d'écoute par un élargissement du nombre d'écoutants.
- Poursuivre la dynamique de formation par les actions et interventions menées auprès des partenaires.

SERVICE DE DEVELOPPEMENT DES SAVOIR-FAIRE PARENTAUX

Le Service de Développement des Savoir-Faire Parentaux (SDSFP) mène un travail de Co-construction avec les familles. Dans une dimension éthique, cette élaboration proposée aux parents vise à mettre en évidence leurs compétences et leurs ressources. La parentalité, c'est aussi prendre en compte l'entourage familial de l'enfant (fratrie, beaux-parents, grands-parents...). Le SDSFP se révèle être un outil transversal et complémentaire aux Dispositifs de l'association.



Composition du Service

- 3 accompagnants familiaux : un éducateur (0.70 ETP), une psychologue (0.40 ETP) et un infirmier psy, praticien en relation d'aide (0.50 ETP) devenu Chef de Service (0.50 ETP) en septembre 2017
- 1 Directeur

Accompagnement auprès des familles

Le Service, cette année, a été présent aux « *journées de rentrée* » de <u>chaque</u> dispositif (Combourg, Betton et Châteaubourg).

Durant l'année 2017, le service a accompagné 14 familles.

6 accompagnements se sont arrêtés au cours de l'année :

- A la demande des familles,
- A la demande du SDSFP,
- En lien avec l'arrêt de prise en charge ITEP pour le jeune.

Le protocole de mise en place des accompagnements a été maintenu :

- La première sollicitation du service est faite via la répondance par une demande écrite en lien avec la famille.
- Le premier rendez-vous réunit un membre du SDSFP, un répondant et la famille : il permet d'introniser le service auprès de la famille et de spécifier les places et rôles de chacun.
- Les rendez-vous suivants sont pris directement entre le service et la famille. Deux accompagnants familiaux sont présents lors du premier entretien à domicile en vue d'échanger avec la famille sur les attentes, de repérer le fonctionnement familial, les difficultés et les ressources disponibles, d'identifier, affiner et soutenir les attentes et les demandes familiales et parentales, de mettre en place des accompagnements spécifiques (entretiens, groupes de parole, ateliers parents-enfants...) et d'évaluer l'accompagnement.

Parallèlement, le SDSFP veille à maintenir le lien avec l'établissement et les répondants au travers d'un écrit SDSFP pour les synthèses ou rencontres si besoin.

Modalités expérimentées au cours de l'année :

- Utilisation d'outils systémiques pour faciliter la mise en lien entre les protagonistes et enrichir la réflexion sur la dynamique familiale.
- Poursuite de rencontres entre 2 mamans et leurs enfants autour d'activités manuelles
- Intervention d'une professionnelle de l'Association formée au Génogramme pour l'accompagnement d'une famille
- Travail de collaboration et de partenariat avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance et le secteur de Psychiatrie pour une famille
- Accompagnement individuel d'un enfant autour de son arbre généalogique après travail en famille sur cette question
- Reprise de contact par téléphone, courriel ou à domicile une fois suite à l'arrêt de l'accompagnement

Accompagnement et missions du SDSFP

Les enfants des familles accompagnées par le SDSFP sont âgés de 4 à 17 ans et sont issus d'une fratrie.

Nous observons que la demande initiale est généralement orientée sur un plan éducatif autour des limites et du respect des règles du quotidien, les parents attendant des solutions de notre part. L'équipe du SDSFP favorise une prise de recul pour envisager sous un autre angle la dynamique familiale. Des demandes plus spécifiques d'accompagnement thérapeutique ont émergé et des entretiens individuels ont pu être proposés.

Si la plupart des rencontres ont lieu à domicile, des temps extérieurs ont été organisés avec des fratries, des parents, des enfants seuls...Réunir des fratries reste en projet mais l'éloignement géographique n'a pas permis cette expérimentation.

REPARTITION DES FAMILLES



Tous les 15 jours, l'ensemble des professionnels du Service se retrouve en réunion de coordination afin de faire le point sur les situations en cours, les nouvelles demandes, les actualités du service (liens avec les partenaires, actions à venir...).

Par ailleurs, les professionnels réalisent des comptes-rendus des rencontres et les archivent.

Perspectives

- Accompagnement en binôme avec proposition de sessions de 5 séances fixant des objectifs définis et réévalués au terme de la période
- Poursuite du développement des outils systémiques
- Développer la notion de pair-aidance autour de moments de convivialité (sorties, activités...)
- Formation des accompagnants
- Présence d'un accompagnant familial à la synthèse du jeune dont la famille est suivie par le service
- Réécriture du projet
- Mission de prévention : première réponse en attente de solutions

PROJET « NET OU P@S NET »

La coopération avec les établissements européens dans le cadre de MèTIS Europe des poursuit. Suite à l'expérimentation du Jeu « *E-jungle* » dans trois établissements et un service avec familles-enfants-professionnels, le choix a été fait de développer la création d'un nouveau support « *Net ou p@s Net* » en lien avec des établissements européens (Suisses, Belges, Italiens et Français : Rennes, Nice, Paris et Marseille) investis dans ce projet impliquant la constitution d'un groupe de réflexion sur le plan local et sur le plan européen.

Historique du projet

- Rencontre à Lyon avec les adhérents européens Mètis souhaitant prendre part aux projets (8/09/2016)
- Présentation à Genève du projet à la Journée Mètis Europe (7/10/2016)
- Présentation du projet à la Journée Mondiale de la Santé à Bruxelles (10/10/2016)
- Présentation générale du projet aux professionnels représentants de tous les dispositifs de l'association (12/10/2016)
- Rencontres entre professionnels de l'association investis dans cette initiative
- Accueil pendant une semaine des jeunes et de leurs éducateurs venus de Belgique (vacances de la Toussaint)
- Rencontres bimensuelles avec 6 jeunes et 3 éducateurs des différents dispositifs de l'association impliqués dans le projet. Ce groupe français sera accueilli, à son tour, en Belgique en juillet 2017 durant une semaine
- Mise en lien régulière avec les partenaires européens (par « Skype » et des rencontres physiques)
- Rencontres avec des professionnels de l'univers du jeu (concepteur de jeu, infographiste, imprimeur, informaticien...)
- Accueil de professionnels suisses pour échanges de pratiques sur le thème : « La place des familles ».
- Animation d'un atelier aux Journées de l'AIRe à Versailles (début décembre 2017).

Formations et recherche

- Intervention de Parentel avec Alban BENOIT, psychologue sur le thème : « Usage des espaces virtuels à l'adolescence » à destination des professionnels et des familles (31/03/2017)
- Intervention de Pascal MINOTTE, psychologue chercheur au CRESAM (Centre de Recherche En Santé Mentale) à Bruxelles sur « l'usage des écrans » au travers d'une conférence, d'un atelier et d'une formation ouverte aux professionnels, parents et jeunes impliqués dans le projet (1er week-end des vacances de la Toussaint 2017) avec un éclairage clinique sur le support

Liens avec les partenaires et les actions extérieures

Au cours de l'année, les professionnels ont participé à des actions menées par CAF et Familles.

La psychologue participe aux réunions mensuelles du *Collectif « Etre Parent Aujourd'hui »* qui comprend 8 associations pour représenter APE. Elle intervient également lors des 3 événements annuels (théâtre forum, Ciné-débat, Conférence) proposés au public gratuitement sur le thème de la parentalité.

Les trois professionnels sont également écoutants au sein d'APE et font du lien avec des clubs parents du département et autres associations (Parentibus, Parents Confiance Betton...).

Rencontre avec le PCPE.

Participation et animation d'échanges de pratiques avec le Pôle Social de l'ADAPEI 35.

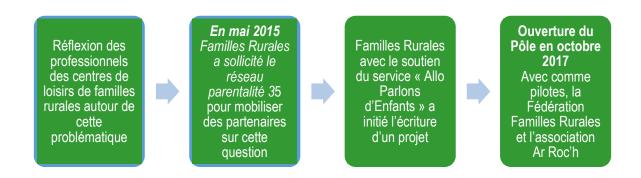
POLE RESSOURCES LOISIRS – HANDICAP

En partenariat avec la Fédération Familles Rurales, APE a répondu à un appel à projet en direction du loisir :



Pôle Ressources Handicap 35 Enfance- jeunesse

Ce projet a pu être présenté à la CAF, la DDCSPP, l'ADAPEI, la MDPH lors d'une réunion organisée au CCAD et transmis à la nouvelle secrétaire d'état au handicap, Mme Sophie Cluzel.



Ce service est ouvert depuis novembre 2017 pour une expérimentation de 14 mois, et se terminera donc fin 2018, l'objectif étant de le pérenniser.

Son principal objectif est de favoriser l'accueil des jeunes en situation de handicap dans les loisirs et plus particulièrement dans les centres de loisirs. La fédération Familles Rurales intervient surtout sur les centres de loisirs (formation des professionnels) et l'association Ar Roc'h sur l'accompagnement des Familles. L'innovation de ce service a été de proposer un partenariat entre deux instances complémentaires, l'une œuvrant dans le champ de l'éducation populaire et l'autre dans celui de l'éducation spécialisée.

Les premiers axes de travail du Pôle Ressources Handicap, sur la fin d'année 2017 ont été de créer les différents outils en lien avec les futurs accompagnements du Pôle (Plaquettes de communication, site Internet, malles pédagogique). Ces différents outils de travail ont ensuite été expérimentés lors des premières actions du Pôle et sont ainsi réajustés régulièrement.

Au lancement du dispositif du Pôle Ressources Handicap, un questionnaire en ligne a été envoyé fin novembre 2017 à toutes les structures de loisirs du département d'Ille-et-Vilaine via la DDCSPP.

43 structures ont ainsi répondu à cette enquête. L'étude des réponses au questionnaire a permis de mettre en évidence les **principaux besoins exprimés par les structures** :

- Besoin de formation/information sur le handicap et les adaptations nécessaires auprès de l'équipe
- Recherche de financement (matériel adapté, encadrement supplémentaire...)
- Aspects réglementaires

- Adaptation des outils, activités...
- Sensibilisation et échanges avec le groupe d'enfants

Ces besoins se sont ainsi révélés être en lien avec les différentes missions du Pôle Ressources Handicap définies pour l'année 2018.

PUBLIC ACCOMPAGNE

LES PROFESSIONNELS

<u>Les familles des enfants et/ou</u> des jeunes

- . Résidant sur le département 35
- . Ayant une reconnaissance MDPH ou un dossier en cours
- . Agés de 6 à 17 ans

- . Des accueils de loisirs, espaces jeunes
- . Les professionnels/bénévoles des associations enfance jeunesse
- . Les organisateurs des temps d'activités périscolaires déclarés en ACM.

Un comité de pilotage a permis de tisser les liens avec les partenaires ci-après :

- LOISIRS PLURIEL
- COLLECTIF HANDICAP 35
- EPI BRETAGNE
- MERLINPINPIN
- PARENBOUGE
- ADAPEI
- AVENIR DYSPHASIE
- DES NOUVEAUX PARTENARIATS : Sport Adapté, Handisport, Kondor, Unis Cité, Pôle Loisirs de l'Adapei



Pour les familles :

02 99 55 75 00 permanence téléphonique le mercredi de 10h à 17h



Pour les professionnels :

02 99 77 12 12

Mail: loisirshandicap35@gmail.com Site internet: poleressourceshandicapenfancejeunesse35.wordpress.com

CENTRE D'ACCUEIL FAMILIAL SPECIALISE - CAFS

Nouvelle composition de l'équipe et rôles de chacun

Directeur: Damien TELLIER remplacé par Yoan DURAND en septembre 2017.

Garant du projet de Service et du cadre institutionnel. Après évaluation sociale et psychologique, il rencontre tout nouveau lieu avant une embauche éventuelle. Il anime les réunions de coordination. Il assure le lien avec les Dispositifs associatifs ou les partenaires extérieurs, en vue de favoriser le bon fonctionnement et le développement du Service. Il fait également les contrats de travail et les déclaration d'embauche pour les Familles d'Internat.



Chef de service : Hervé CLECH a poursuivi cette année les accompagnements engagés et a validé en binôme avec le directeur les embauches des familles d'internat et lieux ressources. Il a participé à la représentativité du dispositif parentalité sur le territoire (colloque, animation, etc.).

Secrétaire : Yannick SALOR. Elle rédige les contrats d'accueil et les conventions pour chacun des lieux. Elle met à jour les outils nécessaires aux professionnel(le)s du service (plannings d'accueil, archivage des documents sur le serveur...). Elle assure le compte-rendu des réunions de coordination auxquelles elle participe.

Psychologue: Elise LAINE (20% ETP en CDI). Sa mission est centrée davantage sur l'accompagnement des lieux d'accueil sur l'aspect thérapeutique. Elle effectue l'évaluation psychologique des accueillants pour toute nouvelle embauche potentielle. Elle est disponible et assure le suivi de l'accueillant(e) et/ou son conjoint(e) pour répondre à toute(s) résonnance(s) possible(s) en lien avec les troubles de l'enfant ou du jeune. Elle participe à l'évaluation du premier mois d'accueil, en binôme avec l'éducateur spécialisé, à domicile. Elle anime les réunions d'analyse de la pratique des familles d'internat, 2.5 heures toutes les six semaines, et des lieux ressources, deux fois par an.

Educateur Spécialisé: Pascal AUGEARD (30% ETP en CDI). Il recherche des nouveaux lieux d'accueil potentiels (accueil familial ou ressource). Il effectue l'évaluation sociale du lieu, à domicile : présentation du fonctionnement du service sur un plan administratif, des rôles et places de chacun (distinguo entre professionnels du Dispositif – CAFS), attendus vis-à-vis de l'accueil, veille quant à la mise en place des différents protocoles du CAFS. Il assure un lien régulier auprès des différents lieux, pour soutenir l'accueil (organisation, réponses administratives, accompagnement éducatif, fonction de tiers par rapport au dispositif demandeur). Il co-anime les différents temps d'analyse de la pratique. Il veille aux liens entre l'accueillant et le dispositif demandeur. Il fait du lien avec interlocuteurs extérieurs à l'association (Askoria, associations partenaires, etc.).

Evolutions des pratiques du service

Aujourd'hui, le CAFS s'inscrit pleinement dans les propositions à tenir dans les modalités de travail en Dispositif. Ainsi, les deux SESSAD et l'IME de l'association ont pu se saisir du service, autour des deux modalités d'accueil proposées par le CAFS, au cours de l'année 2017.

Le CAFS est désormais susceptible de répondre à des sollicitations d'établissements ou services du secteur médico-social extérieurs à l'Association Ar Roc'h. Le CAFS peut également intervenir dans le cadre de la RAPT, sollicité par exemple dans le cadre des PAG.

Les accueils proposés

Le CAFS articule son travail autour de deux axes possibles d'accueil : « l'accueil familial » et « l'accueil ressource ».

Accueil familial. Le service emploie des Assistants familiaux, agréés par le Conseil Départemental. Il contribue à la formation de ces derniers (formation pratique de 60 heures en complément de la formation théorique délivrée par Askoria de 240 heures), lorsqu'un accueillant entame une démarche de professionnalisation, et que le CAFS envisage son recrutement.

L'accueil familial vise à proposer à un enfant ou un jeune, en souffrance dans l'accueil collectif proposé dans le cadre de l'internat, ou ayant besoin d'une prise de distance avec son lieu de vie habituel, un lieu d'accueil familial bienveillant. Ce type d'accueil permet de fournir une réponse structurante et adaptée aux besoins de proximité de certains enfants ou jeunes.

Les familles d'internat ont des profils d'âges, une structure familiale (présence d'enfant(s) naturel(s) ou non), des lieux de vie (milieu rural ou urbain) et des trajectoires singulières qui permettent de répondre au mieux aux objectifs de l'accueil, au fonctionnement de l'enfant ou du jeune, dans un secteur géographique pertinent, en fonction des disponibilités des lieux.

Accueil ressource. Le terme de « mise au vert » est remplacé par celui « d'accueil ressource ».

En effet, le terme « d'accueil ressource » souligne l'objectif premier de ce type d'accueil : la dimension d'apaisement, de découverte, de tiers entre l'enfant ou le jeune et son environnement habituel (pour « repanser » les liens). La mise en relation de l'enfant en accueil « ressource » a pour objectif :

- La mise à distance (offrir un espace de vie apaisant, différent et contenant)
- L'investissement d'un lieu de proximité relationnelle (contact privilégié avec l'adulte)
- La découverte d'un espace d'expérimentation à travers un média dans le « faire avec ».

Les différents conventionnements

Les lieux ressources sont des lieux agréés ou labellisés pour l'accueil d'enfants et de jeunes :

- Assistants familiaux agréés par le CD35
- Réseau Accueil Pavsan
- Réseau Bienvenue à la Ferme
- Agrément DDJS
- Educateur libéral
- Centre équestre

Tout comme la diversité recherchée pour l'accueil familial, diversifier les partenariats pour l'accueil ressources permet de favoriser l'adéquation entre :

- Les ressources et les limites d'un accueillant, de son lieu, de son environnement humain et matériel,
- Le fonctionnement de l'enfant ou du jeune concerné (potentialités et empêchements),

En référence aux objectifs de travail attendus par le Dispositif.

Durant l'année 2017, le CAFS a travaillé avec 12 familles d'internat et 10 lieux d'accueil ressource. Parmi ces 12 familles d'internat, 4 d'entre-elles ont accueilli des jeunes sur des temps de journée.

Mouvements dans le Service :

→ Familles d'internat

Une famille d'internat a démissionné en septembre 2017, engagement avec un autre employeur (souhait du lieu d'accueil de travailler à temps plein – vacances scolaires et week-end compris).

Une famille d'internat a été licenciée, suite à l'absence d'accueil pendant 4 mois consécutifs.

Une famille a été recrutée en CDD en février 2017.

En 2017, le Service a fonctionné avec 7 Fl en CDI et 5 en CDD.

→Lieux d'accueil ressource

Un éducateur spécialisé travaillant en libéral a rejoint les lieux ressource en accueil.

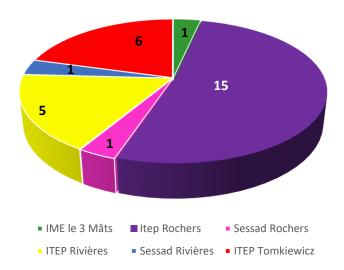
Deux lieux nouvellement labélisés par le Réseau Accueil Paysan ont rejoint les accueillants.

Lieux d'accueil ressource

Nombre d'accueils réalisés par les lieux d'accueil ressource en 2017.

Ime Le 3 Mâts	Itep Les	Sessad	Itep	Sessad	Itep
	Rochers	Les Rochers	Les Rivières	Les Rivières	Tomkiewicz
1	15	1	5 Dont 1 situation Non activée	1	6

Nombre d'accueil – lieux ressources



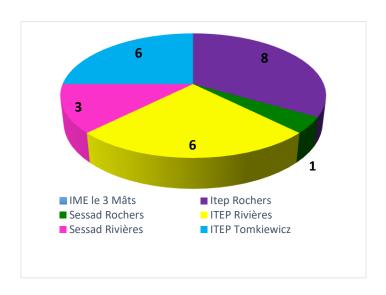
- 28 situations d'accueil en lieu ressource ont été activées en 2017, et une a été proposée mais non activée
- 22 jeunes ont donc bénéficié de ce type d'accueil, certains ayant fréquenté différents lieux d'accueil ressource ou ayant connu des changements suite à la rentrée scolaire, en Septembre 2017.
- L'accueil ressource est une modalité d'accompagnement dont s'est saisie l'ensemble des Dispositifs associatifs au cours de l'année 2017.

Familles d'internat

Nombre d'accueils réalisés en famille d'internat en 2017

Ime Le 3 Mâts	Itep Les	Sessad	Itep	Sessad	Itep
	Rochers	Les Rochers	Les Rivières	Les Rivières	Tomkiewicz
	8	1	6	3	6 (dont une non activée)

Nombre d'accueil en famille d'internat



24 situations d'accueil en famille d'internat ont été activées en 2017, et une a été proposée mais non activée. Il s'agit de 23 jeunes qui ont bénéficié de cet accompagnement, l'un d'entreeux ayant bénéficié de deux lieux différents après la rentrée scolaire de Septembre 2017.

Liens partenaires

- Participation de l'éducateur spécialisé aux épreuves du jury d'état au diplôme d'assistant familial, en lien avec Askoria
- Poursuite et développement du réseau :
 - Evolution et nouvelle signature de la Convention avec le Réseau Accueil Paysan. Le CAFS assure deux temps d'analyse de pratique pour les lieux labélisés – les professionnels du CAFS peuvent participer aux formations initiées par le Réseau.
 - La rencontre avec le Réseau Bienvenue à la ferme a été organisée et a permis de faire connaître le CAFS et d'envisager des collaborations futures avec de nouveaux lieux. Le Réseau Bienvenue à la ferme d'Ille et Vilaine s'interroge sur le partage des collaborations en cours avec les autres départements bretons.

Les Perspectives

- Une réflexion est en cours concernant la mensualisation de la rémunération des familles d'internat (Accord d'entreprise ?)
- Ouverture du service vers d'autres établissements ou services hors association Ar Roc'h
- Développement de lieux d'accueils potentiels autour de villes ou de secteurs géographiques régulièrement sollicités (Fougères, Combourg, Saint Malo)
- Organisation d'une journée départementale sur le thème de l'accueil familial (rencontre avec les différents employeurs possibles, table ronde sur un thème à définir, forum...)

Les appels à projets

Le service a répondu à plusieurs appels à projets pour développer la communication ou obtenir des subventions pour les services à la parentalité mais également pour améliorer la vie quotidienne des établissements et se faire connaître :

- Initiatives solidaires et mobilité de la Star
- Cerfa ARS
- Pôle Ressources Handicap 35
- Mon Projet innovant de la Caisse d'Epargne
- Bourse aux projets SEIS (Askoria)
- Appel à projets « Courrons Solidaire du CMB »
- Offre d'appui TED de l'ARS
- Projet Okaïdi / IDKIDS
- Trophées régionaux de l'innovation sociale- AG2R-URIOPSS
- Projet « Accompagner les enfants de la Fondation de France »
- Demande de subvention à Betton

6. LES PROJETS DE L'ASSOCIATION

Réponses aux appels à projets

Le CCAD est structuré pour répondre aux enjeux des appels à projets qui permettent de nous positionner sur de nouvelles activités ou bien de financer des projets innovants

- Réponses AAP (Mineurs non accompagnés, consultations dédiées, id kid's, pôle ressources handicap).
- Autres projets (rochers / robotique...)

L'année 2017 aura été très riche sur le plan de l'innovation avec le développement du robot Nao utilisé à l'IME auprès des jeunes avec troubles du spectre autistique, nous avons eu l'honneur d'être invités avec Nao au lancement du 4ème plan autisme à l'Elysée le 6 juillet en présence du Président de la République et de 4 ministres. Nous continuons aujourd'hui à développer les applications permettant une utilisation plus simple de Nao afin de le rendre accessible à tous. Nous avons accueilli un étudiant ingénieur tout au long de l'année pour conduire ce travail.

D'autre part, l'IME participe depuis décembre 2017 à une expérimentation nationale portée par Nexem (organisation employeur) qui consiste à une action recherche sur l'utilisation du robot Leka auprès d'enfants présentant des TSA. L'expérimentation prendra fin prochainement et nous connaîtrons ensuite les résultats qui seront fournis par le laboratoire de recherche associé à la démarche.

L'association se montre dynamique sur le plan clinique à travers des projets spécifiques comme la constitution d'un comité éthique, d'un comité scientifique ou encore la création d'un centre documentaire.

Autres projets

- Projets architecturaux
- Refonte du projet associatif
- Rédaction des projets des établissements
- 60 ans de l'association en 2019

Glossaire

ADAPEI 35 Association départementale des personnes en situation de handicap mental, de leurs parents et amis

A.D.I.M.C Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux
A.D.P.E.P Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public

A.E.M.O Action Éducative en Milieu Ouvert

A.E.E.H Allocation d'Éducation pour Enfant Handicapé

A.G.E.F.I.P.H Association des Gestions du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés

A.I.R.E Association des ITEP et de leurs Réseaux

A.R.S Agence Régionale de Santé

A.S.H Adaptation Scolaire et Scolarisation des Élèves Handicapés

A.P.A.J.H Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

A.P.F Association des Paralyses de France

A.R.A.S.S Association pour la Réalisation d'Action Sociale Spécialisée

A.S.E Aide Sociale à l'Enfance
A.V.S Auxiliaires de Vie Scolaire

CAPA-SH Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides spécialisées,

Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation

de handicap (enseignants du second degré)

C.A.F.S Centre d'Accueil Familial Spécialisé
C.A.M.S.P Centre d'Action Médico- Sociale Précoce

C.A.S.S.A.J.A Centre d'accueil et de soins spécialisés pour adolescents et jeunes adultes

C.C.A.D Centre Commun d' Administration et de Développement

C.D.A.P.H Commission Départementale pour les droits et l'Autonomie des Personnes Handicapées.

C.D.O.E.A Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptées

C.L.I.S Classe d'Intégration Scolaire appelée Classe d'Inclusion Scolaire

C.M.P. Centre Médico Psychologique
 C.M.P.P Centre Médico Psycho Pédagogique
 C.P.O.M Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
 C.N.A.E.F Centre National des Archives de l'Eglise de France

C.N.A.H.E.S Conservatoire Nationale des Archives et de l'Histoire de l'Education spécialisée et de l'Action Sociale

C.N.C.P.H Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

C.N.S Conférence Nationale de Santé

C.R.E.A.I Centre Régional D'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de

vulnérabilité

C.T.S Conseil Territorial de Santé

C.R.S.AConférence Régionale de Santé et de FormationE.H.E.S.PEcole des Hautes Etudes en Santé Publique

E.R.E.A Établissement Régional d'Enseignement Adapté (12 à 20 ans avec internat)
E.V.S - AESH Établissement Régional d'Enseignement Ádapté (12 à 20 ans avec internat)
Emploi Vie Scolaire pour Accompagnement Élèves Scolarisés Handicapés

F.A Famille d'accueil
F.I Famille d'internat

G.C.S.M.S Groupement de coopération sociale et médico-sociale

I.M.E Institut Médico Éducatif

I.T.E.P Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique

J.A Journées d'adaptation J.O Journées d'Observation

M.D.P.H Maison Départementale des Personnes Handicapées

M.E.C.S

Maison d'Enfants à Caractère Social

P.A.G

Plan d'Accompagnement Globalisé

P.J.J

Projet d'Accueil Individualisé

P.J.J

Protection Judiciaire de la Jeunesse

P.P.S

Projet Personnalisé de Scolarisation.

P.P.R.E

Projet Personnalisé de Réussite Éducative

P.R.I.A.C Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie

P.T.A Plateforme Territoriale d'Appui

R.E.A.A.P Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

R.A.S.E.D Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

S.A.F.E.P Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce

S.D.S.F.P Service de déploiement des savoir-faire parentaux
S.E.G.P.A Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
S.E.S.S.A.D Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile
S.I.P.F.PRO Section d'Initiation de Première Formation Professionnelle
S.S.E.F.I.S Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire

SYNEAS Service de Soutien à l'Education r'affiliale et à l'intégration sociale et médico-sociale

SYNEAS Syndicat des Employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale

T.E.D Troubles Envahissants du Développement (enfants porteurs d'un trouble autistique)

U.L.I.S Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

U.N.A.P.E.IUnion Nationale des Associations de Parents et d'Amis des Personnes Handicapées MentalesU.N.I.F.A.FOrganisme paritaire collecteur agréé par l'État (OPCA) pour collecter et gérer les fonds de la

formation professionnelle continue des entreprises de la Branche professionnelle sanitaire,

sociale et médico- sociale, privée à but non lucratif

U.N.I.O.P.S.S Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux

U.P.I Unité Pédagogique d'Intégration

U.R.I.O.P.S.S

Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux